

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alfred Desmasures, 6 janvier 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Desmasures, 6 janvier 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[6 janvier 1883](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Desmasures, Alfred \(1832-1893\)](#)

Lieu de destinationHirson (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin annonce à Alfred Desmasures qu'il ne peut s'occuper d'une affaire qu'il juge de pure spéculation.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- La fin de la formule de politesse et la signature de la lettre ne sont pas copiées.
- Sur le folio 16r sont copiées la lettre de Godin à Bonneval d'Abrigeon du 6 janvier 1883 et la lettre de Godin à Alfred Desmasures du 6 janvier 1883.

Mots-clés

[Information](#)

Lieux cités [Hirson \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Paris le Janvier 83

Monsieur Bonnavat & Cebrignon,

Je vous retourne sans ce-
pli les lettres que vous avez
eu l'obligeance de m'envoyer
en communication. J'ai
de regret de vous dire que
je n'ai pas vu la possi-
bilité d'adhérer, d'une
façon satisfaisante, les
connaissances générales
que vous possédez. En
innomébrable, il faut surtout
des spécialistes.

Vauilly

Paris le Janvier 83

Cher Monsieur Desmasures,

J'ai pris connaissance
des documents que vous
m'avez adressés et je vous
les retournerai à Hérison,
à moins que vous ne
me donniez un avis
contraire. Car je ne
puis en aucune façon
m'occuper de cette affaire
qui est de pure spécu-
lation.

Cagniez je vous